

LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE

ORGANE DE L'ARCHEVÊCHÉ ET DE TOUTE LA PROVINCE
ECCLÉSIASTIQUE DE SAINT-BONIFACE

REVUE COMPRENANT DOUZE PAGES, PUBLIÉE LE 1ER ET LE 15 DE CHAQUE MOIS
Abonnement : Canada \$1.00 par an. Etats-Unis, \$1.25. Etranger, 7 francs.

VOL. VII.

15 NOVEMBRE 1908

No. 21

SOMMAIRE—Avis à qui veut adopter des enfants—L'Hôpital, l'Ecole Industrielle et l'école paroissiale de Kenora—Au Cercle Sacré-Cœur de Winnipeg—Couvent de Saint-Adolphe—Le R. P. J. Berthier—Extrait du rapport de Léon Roy—Adjudication du prix d'un concours—Bibliographie—Mgr Latulippe—Ordination sacerdotale—Lettre de France—Mort d'un Oblat—Ding ! Dang ! Dong !

AVIS A QUI VEUT ADOPTER DES ENFANTS.

La société St-Adélarde a été établie à St-Boniface, pour nous permettre de protéger les enfants catholiques qui n'ont point de parents ou qui ont des parents oublieux de leur devoir, et que les magistrats, à Winnipeg, à St-Boniface ou ailleurs, confient à cette société. En général, ces enfants sont envoyés dans nos orphelinats; mais souvent il n'y a pas de place, ou il est préférable de les placer dans de bonnes familles catholiques. C'est à M. l'abbé Paré, assistant procureur à l'archevêché, que l'on devra s'adresser désormais, si l'on veut adopter un de ces enfants. Il est bien entendu que l'on devra produire un certificat de son curé, attestant que l'enfant sera élevé chrétiennement et traité charitablement dans la famille qui l'adoptera. Plusieurs, en adoptant un enfant capable de rendre service, lui assurent, la première année, une petite somme d'argent ou un jeune animal, de sorte qu'après quelques années, l'enfant est possesseur de plusieurs têtes d'animaux. C'est un bel exemple à suivre !

La famille adoptant un enfant devra écrire à la fin de chaque année à M. l'abbé Paré pour donner de ses nouvelles, afin qu'il puisse faire un rapport aux membres de la société.

L'HOPITAL DE KENORA.

15 OCTOBRE

Pendant son court séjour à Kenora, Mgr l'archevêque a trouvé le moyen de visiter chaque institut religieux ou maison d'éducation. Les Révérendes Sœurs de la Providence, qui conduisent avec tant